

Notice d'installation et d'utilisation
Capteur de fuite d'eau IP44

Réf. 10020089

**1. Généralités****1.1 Utilisation**

Les capteurs **O₂LINE 10020089** sont conçus pour détecter une fuite d'eau à l'intérieur de votre maison. Le capteur est autoalimenté et est donc sans entretien. Dès que le capteur détecte de l'eau, un message radio est envoyé immédiatement.

Avant toute utilisation, le capteur doit être associé à un récepteur.

Remarque: Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits **TRIO₂SYS** sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, **TRIO₂SYS** s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, **TRIO₂SYS**, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite !

Ne pas l'utiliser :

- En liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.
- En atmosphères explosives.
- Avec des liquides autres que l'eau.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales

Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	10 mW max.
Température ambiante	-20°C à +60°C
Température de stockage	-20°C à +60°C
Conformité	CE
Degré de protection	IP 44

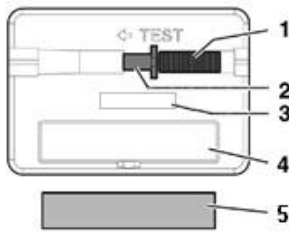
Portée dans les bâtiments

Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond au maximum
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur **O₂LINE**.

4. Installation et mise en service

Le capteur est livré avec une bande adhésive qui permet une installation proche des zones susceptibles d'être inondé. Suivre les instructions d'installation.



1 : Anneaux de détection

2 : Bobine

3 : Etiquette informative contenant l'ID EnOcean et l'EPP utilisé.

4 : Surface adhésive

5 : Bande adhésive

4.1 Consignes de montage :



Ne jamais monter le capteur dans un boîtier métallique ou à proximité d'objet de grande taille en métal. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est déconseillé.

Placer les anneaux de détections vers le sol et placer le capteur au plus près du point d'où la fuite peut survenir.

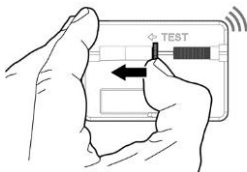
4.2 Mise en service :

1 – a) Lorsque vous utilisez plusieurs capteurs: numéroter ou étiqueter avec un plan du site.

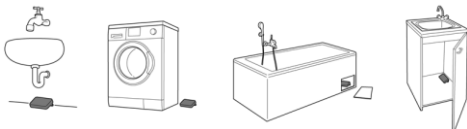
Ou Appareiller le capteur à une box avec le bouton de test.

Ou Appareiller le capteur à une box avec l'ID se trouvant au dos

2 – Puis fixer le grâce à la bande adhésive de manière à ce que les anneaux de détection soient en contact avec l'eau lors d'une fuite.



4.3 Exemples de site d'installation :



5. Commandes et fonctions

Les détecteurs **10020089** transmettent la détection d'une fuite d'eau suivant la trame décrite dans le document **EnOcean** Equipment Profiles EEP2.3 §F6-05-01 (consultable sur www.enocean.com).

5.1 Détection d'une fuite :

Lorsque les anneaux de détection sont en contact avec l'eau, ils se gonflent et poussent le bouton de détection. Cela provoque l'envoi d'une trame.

Note : Cette trame est aussi émise lorsque les anneaux se sèchent

5.2 Programmation et bouton de test:

En déplaçant le bouton de test placé derrière le capteur, une trame d'association sera émise, permettant l'identification ou l'association à un récepteur adapté.

Dans le cas où le capteur est fixé, il faut préalablement le décoller afin de pouvoir y accéder tout en permettant de le placer à proximité du récepteur adapté, pendant la phase d'identification ou d'association (celui ayant pendant cette phase une sensibilité réduite).

6. Recherche de pannes / dépannage

6.1 Installation nouvelle ou existante

- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport au capteur, il est perturbé ou utilisé au-delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser le capteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

6.2 Limitation de la portée des signaux radio

- Émetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

6.3 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

7. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne, en Suisse, en Islande et en Norvège. Par la présente, **TRIO2SYS** déclare que les capteurs **10020089** sont conformes aux exigences de base et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE.